

SONUP dépoussière le dépistage auditif en entreprise.

La start-up, qui a révolutionné le monde de l'audition en créant une application innovante d'évaluation auditive, lance son offre "SoCiety" destinée aux entreprises et à leurs salariés.

Un enjeu de santé publique.

Souvent liée à l'âge, mais parfois plus précoce qu'on ne le pense, la perte auditive s'installe lentement, sans même que les personnes concernées s'en aperçoivent vraiment. Bien souvent ces difficultés ne sont pas dépistées, ce qui conduit à un isolement social néfaste, tant dans un contexte personnel que professionnel.

En France, 1,5 million de personnes ne sont pas appareillées alors qu'elles le devraient et **90% des personnes portant des appareils auditifs reconnaissent que ces derniers améliorent leur efficacité au travail** (source SYNEA). Les freins à l'appareillage sont divers, mais la réforme récente du 100% santé a levé le frein financier. Reste la **problématique de l'accès au dépistage et de la méconnaissance du parcours de soin.**

Une nouvelle offre pour les entreprises.

Le dispositif SONUP, jusqu'ici déployé chez les opticiens et pharmaciens partenaires, arrive aujourd'hui dans les entreprises grâce au lancement d'une nouvelle **offre "SoCiety".** Après une phase pilote de plusieurs mois, SONUP propose dorénavant **des sessions de dépistage et prévention en entreprise,** encadrées par des experts en santé auditive.

SONUP va plus loin que le test avec un Service Patient dédié, qui contacte après le test les personnes dépistées (si elles le souhaitent) et les accompagne dans la durée. Un référent individuel répond à leurs questions, les guide dans leur parcours de soin auditif et les oriente vers le bon professionnel si besoin. A l'issue du test, chaque salarié reçoit ses résultats et peut solliciter le Service Patient SONUP. L'entreprise reçoit de son côté les résultats globaux et anonymisés.

Cette offre complète est proposée à 1500€ HT / jour (pour une quarantaine de collaborateurs en moyenne) et comprend : un opérateur spécialisé sur place, possibilité de test tonal et de test vocal, documentation pédagogique, accompagnement individualisé des salariés, reporting individuel et global, préconisations et accompagnement RQTH si besoin.



Dépoussiérer le dépistage auditif par le jeu

Créée fin 2019 à l'initiative de Maxime BALCON (audioprothésiste Montpelliérain), SONUP a développé la première application auditive normée qui permet, via un casque Bluetooth et une tablette, de détecter en moins de 3 minutes les malentendants appareillables. L'interface ludique et les différents tests proposés ont vocation à rendre accessible le dépistage auditif par le jeu, et à démocratiser ainsi le sujet de l'appareillage. Plusieurs types de tests sont proposés : un test de **dépistage tonal** (le plus classique) et un test de compréhension dans le bruit, plus original, plus ludique, et surtout permettant une détection plus précoce des troubles auditifs.

Liens utiles: Espace presse & Page entreprise du site SONUP



